



## DÉLIBÉRATION n° 2024 – 04

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 14 NOVEMBRE 2023

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 12 mars 2024 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

**Approuve le compte-rendu de la séance du 14 novembre 2023**

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Frontenex, le 12 mars 2024

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS

  
**PARC NATIONAL  
DE LA VANOISE**  
135, Rue du Docteur Julliard  
73000 CHAMBERY  
FRANCE

